**Article dans « les Echos » du 18/07/2018**

**Le gouvernement a dévoilé ce mercredi ce qu'il retient du rapport « Cap 2022 » pour le ministère du Travail. Les mesures visent un meilleur fonctionnement entre Pôle emploi, dont les effectifs varieront avec le chômage, et les autres acteurs impliqués.**

Après  [l'administration fiscale la semaine dernière](https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301961052476-reforme-du-fisc-darmanin-promet-de-favoriser-les-territoires-ruraux-2191512.php) et en attendant l'audiovisuel d'ici à la fin de la semaine, c'est le service public de l'emploi qui est passé, mercredi, au tamis de « Cap 2022 ». Conformément à son  [choix de séquencer les annonces](https://www.lesechos.fr/politique-societe/gouvernement/0301990045685-reforme-de-letat-le-gouvernement-continue-davancer-a-son-rythme-2192805.php) , le gouvernement a dévoilé une nouvelle de vague de mesures retenues de ce rapport d'experts sur la réforme de l'Etat. Verdict ? Pas de grand soir, loin de là. Mais plutôt une confirmation, des chantiers d'amélioration et un rejet.

La confirmation porte sur les moyens de Pôle emploi. Comme la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, l'avait annoncé, les effectifs du navire amiral du service public de l'emploi évolueront en fonction du nombre de chômeurs. Elle n'a pas confirmé le chiffre de 4.000 suppressions de postes qui circule, renvoyant à une mission confiée à l'Inspection générale des affaires sociales pour essayer de trouver la bonne formule.

**Améliorer l'offre de services**

Elle sera intégrée dans  [la future convention tripartite Etat-Pôle emploi-Unédic](https://www.lesechos.fr/economie-france/dossiers/030728535867/030728535867-la-reforme-de-lassurance-chomage-2122829.php) qui doit être bouclée à la fin de l'année. Sa négociation sera aussi l'occasion d'améliorer l'offre de services de l'opérateur public vis-à-vis des chômeurs et des entreprises dans un contexte de fortes difficultés de recrutements.

Le reste des annonces, explique-t-on dans l'entourage du Premier ministre, vise à *« répondre à une certaine forme d'émiettement »* du service public de l'emploi, entre Pôle emploi et *« certains satellites »* comme Cap Emploi (handicapés) ou les missions locales (jeunes). En clair, il s'agit de faire en sorte que ces acteurs se coordonnent davantage.

L'exécutif lance même un pavé dans la mare : les collectivités locales volontaires pourront expérimenter la fusion de leur mission locale dans Pôle emploi dans le cadre d'*« une gouvernance adaptée »*. *« C'est la négation de ce que l'on est »*, a réagi froidement Jean-Patrick Gille, le président de l'Union nationale des missions locales en défendant la [valeur ajoutée](https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_valeur-ajoutee.html#xtor=SEC-3168) de ces structures : accompagnement personnalisé et approche au plus près des territoires.

**Un système dual**

Ce chantier concernera aussi la formation des demandeurs d'emploi. C'est un enjeu fondamental pour le gouvernement qui a promis d'y consacrer 15 milliards d'euros d'ici à la fin du quinquennat dans le cadre de son grand plan compétences, [sous la houlette depuis mercredi de Jean-Marie Marx](https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301858586587-formation-des-chomeurs-le-pilotage-du-grand-plan-macron-remanie-2186603.php) , le président de l'Apec et du Cnefop.

La France se singularise par un système dual qui fonctionne tant bien que mal : il s'agit d'une compétence des régions, mais c'est Pôle emploi qui a le contact avec les chômeurs.

Ceux qui rêvent d'un grand chamboulement seront déçus : pas question de dépouiller les régions de cette compétence ni, à l'inverse, de régionaliser Pôle emploi. Le cadre reste, mais il s'agit là encore d'améliorer les relations entre les deux intervenants qui tiennent chacun une partie des cordons de la bourse.

Muriel Pénicaud ouvrira ce chantier très politique à la rentrée avec les présidents de régions. Tout comme elle annoncera - enfin - ce que l'Etat veut faire de  [l'Afpa, toujours en grandes difficultés financières](https://www.lesechos.fr/20/10/2017/LesEchos/22555-018-ECH_le-president-de-l-afpa-claque-la-porte.htm?texte=Afpa%20Ruello) .

Enfin, le gouvernement n'a pas retenu la proposition des experts d'ouvrir à la concurrence l'accompagnement des chômeurs. Quant aux économies visées, aucun chiffre n'a été communiqué. Elles découleront d'elles-mêmes d'un service public de l'emploi plus efficace couplé à la réforme à venir de l'assurance-chômage, assure-t-on à Matignon.

Alain Ruello